



L'adoption : ce que va changer la réforme

Adopter est une belle aventure, mais souvent semée d'embûches et de découragements. Procédures compliquées, lenteur administrative... Le périple nécessite patience et combativité. Une réforme est annoncée pour faciliter et sécuriser les démarches. Etat des lieux et grandes lignes du projet.

“Pendant quatre ans, j'ai subi des traitements douloureux contre la stérilité, sans résultat, raconte Louise, 42 ans, enseignante à Melun. Ensuite, nous avons mis un an avant

de nous décider à adopter. Un an consacré à la réflexion, à la prise d'informations, à la préparation psychologique. Quand nous avons déposé la demande d'agrément, nous étions sûrs de notre choix. Pourtant, il s'est

encore écoulé trois ans avant que nous puissions accueillir Laure, qui est arrivée de Russie, âgée de 4 ans, il y a six mois. Nous avons opté pour l'adoption internationale, parce qu'on nous avait dit, qu'en France,

- **confiés à l'Aide sociale à l'enfance.** « Ces parents se manifestent peu, mais cela suffit pour empêcher l'adoption. C'est à amender », affirme Yves Nicolin.

POURQUOI EST-CE SI DIFFICILE D'ADOPTER À L'ÉTRANGER ?

Officiellement, on peut adopter dans soixante-dix pays différents. Les Français se tourment surtout vers la Chine, la Russie, Madagascar, Haïti et la Colombie. Ces dernières années, plusieurs terres d'adoption ont modifié leur politique, leurs exigences et fermé leurs frontières. C'est le cas du Vietnam qui, dans les années quatre-vingt-dix, confiait 1 300 enfants par an, contre 234 en 2003; de la Roumanie, « où des dérapages financiers et un manque de transparence ont été dénoncés, note Danielle Debord, responsable des adoptions en Europe de l'est, à Médecins du Monde. Le pays a été fermé. Or, il reste beaucoup d'enfants dans les orphelinats. La situation doit être assainie pour qu'ils soient adoptés, en étant protégés de toutes les dérives. »

Les OAA (Organismes agréés à l'adoption) sont assaillis de demandes; bien plus qu'ils ne peuvent en satisfaire. « Pour un enfant de moins de 3 ans, il y a dix familles en attente. Nous sommes donc obligés de les sélectionner en fonction de certains critères, admet Danielle Debord. A

un couple de 50 ans, on conseillera un enfant de plus de 3 ans. Pour un bébé, on préférera des parents plus jeunes. » Beaucoup préfèrent se lancer dans des démarches individuelles. Mais des pays, comme la Chine, les refusent, y voyant, souvent à juste titre, un manque de garanties. Seulement, un tiers des adoptions est réalisé par les OAA.

QUE PRÉVOIT LA RÉFORME ?

Fonder une Agence française de l'adoption sous tutelle de l'Etat. Pour recevoir tous les candidats (à l'adoption en France comme ailleurs), les accompagner dans

leur démarche, traiter directement avec les orphelinats étrangers. « Les parents se croient préparés, mais ils ne savent pas toujours vraiment ce qui les attend, surtout ceux qui se tournent vers l'adoption internationale, explique Yves Nicolin. Psychologiquement, ce n'est pas anodin et matériellement, c'est lourd : entre 12 000 et 15 000 euros (billets d'avion, séjours, visas, traducteurs,

dons à l'orphelinat...). Le film de Bertrand Tavernier, *Holy Lola*, sorti en novembre dernier, en témoignait. Cette Agence sécurisera les démarches. Certains pays qui se montraient méfiants seront rassurés; le nombre d'enfants adoptés augmentera. Il s'agira aussi de créer des consultations médicales spécialisées pour

“ Les parents se croient préparés, mais ils ne savent pas toujours vraiment ce qui les attend, surtout ceux qui se tournent vers l'adoption internationale. Psychologiquement, ce n'est pas anodin et matériellement, c'est lourd. ”

Yves Nicolin,
président du Conseil
supérieur de l'adoption

EN SAVOIR +

Adresses

→ Aide sociale à l'enfance : s'adresser à la préfecture du département de résidence.

→ Mission de l'adoption internationale : 244 boulevard Saint-Germain, 75303 Paris. Tél. : 01 43 17 94 65 ou www.diplomatie.gouv.fr/mai

→ Enfance et famille d'adoption : 221 rue Lafayette, 75010 Paris. Tél. : 01 40 05 57 70 ou www.afa.fr/afa-et-etatfr@aol.com

→ Enfants en recherche de famille, qui dépend de EFA. Tél. : 02 32 08 07 84 ou EFA@adoptionefa.com

→ Médecins du Monde, le plus important des OAA. Tél. : 01 44 92 15 15.

→ Centre vert : lieu d'accueil composé de pédopsychiatres et psychologues, pour l'accompagnement et le soutien psychologique de la parentalité et de la filiation adoptive. Tél. : 01 47 97 89 19, 4 rue d'Annans, Paris XX^e.

assurer le suivi post-adoption : répondre aux problèmes de dénutrition, de maladies tropicales. « Sans oublier la prise en compte des troubles de l'attachement, des séquelles liées aux carences affectives, véritables pathologies à ne pas sous-estimer, disent les pédiatres, même si, dans la plupart des cas, de très bonnes relations de filiations s'établissent. » ■

Anne Bonnefond

Donnez votre avis

Forum Apel Parents :
www.apel.asso.fr